

ACTUALITÉ

Plaidoyer pour plus de gestion sur les fermes

THIERRY LARIVIÈRE

tlariviere@laterre.ca

DRUMMONDVILLE—Alors que les défis de gestion actuels et futurs s'accroissent pour les producteurs agricoles, seulement 10 % de ceux-ci recourent à des services-conseils subventionnés en gestion agricole.

C'est un des constats soulevés lors du 24^e Colloque de l'entrepreneur gestionnaire qui se tenait à Drummondville, le 4 novembre dernier, sous le thème *Prendre le virage*. Il y avait plus de 600 personnes, dont une majorité de conseillers.

« On est rendu pas mal au bout (financièrement) », a lancé Patrice Carle, directeur général du Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA). Ce dernier estime que les producteurs peuvent dégager de meilleurs bénéfices d'autant que le prix du lait, par exemple, est plus élevé au Québec qu'ailleurs dans le monde. Pour les productions qui ne sont pas sous gestion de l'offre, le spécialiste pense que « l'avenir passe par des contrats à terme » qui permettent de mieux prévoir le prix reçu et de maximiser ses chances de ne pas produire à perte. « Il y a un potentiel d'amélioration (de la performance économique des fermes) et ça passe par la

gestion », a déclaré quant à lui Daniel-Mercier Gouin, professeur à l'Université Laval et conférencier lors de l'évènement du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

Comparer la performance du Québec

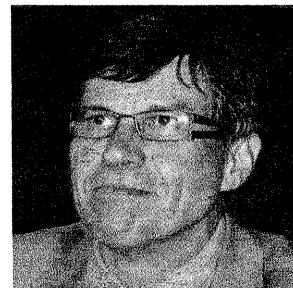
M. Gouin a fait un constat sévère pour l'agriculture du Québec dont le revenu net stagne depuis 1989. Il a présenté une comparaison effectuée avec l'Ontario, le Wisconsin, la Pennsylvanie et l'État de New York, des juridictions comptant sur un climat et une agriculture relativement similaires à ceux du Québec.

On se rend d'abord compte que, depuis 1987, les recettes monétaires augmentent plus rapidement au Québec que dans les quatre autres juridictions. Ce constat demeure vrai que l'on tienne compte ou non des paiements directs des gouvernements. Ce soutien de l'État occupe néanmoins une plus grande part des recettes monétaires au Québec avec 15 % du total contre 5 % en Ontario. En bref, le conférencier estime que 85 % de l'agriculture québécoise, incluant bien entendu les producteurs sous gestion de l'offre, compte sur des revenus unitaires plus élevés qu'aux États-Unis pour ses produits.

Ces bons résultats et les paiements

directs plus élevés ne se traduisent cependant pas par de meilleurs revenus nets. La réponse se trouve bien entendu du côté des dépenses, car pour l'ensemble des dépenses agricoles, le Québec arrive au premier rang pour les dépenses totales. Une analyse par catégorie indique que le Québec est « champion toutes catégories » des dépenses en intérêts et pour les amortissements. Pour les intrants agricoles (semences, moulée, animaux), le Québec est plus cher que l'Ontario et que deux des trois États américains. Dans les autres catégories (intrants industriels, salaires et autres dépenses), le Québec n'est jamais l'endroit le moins cher. La croissance des dépenses fait en sorte que les agriculteurs du Québec dépensent aujourd'hui 1,05 \$ pour 1 \$ reçu du marché. L'endettement découle naturellement de cet état de fait, et c'est au Québec que le passif agricole a progressé le plus rapidement depuis 1987 dans les cinq juridictions à l'étude. Le taux d'endettement est de 25 % au Québec, contre 17,5 % en Ontario et environ 12,5 % aux États-Unis. « C'est du côté des dépenses que ça se passe. Les dépenses en intérêts sont à revoir et il y a urgence », lance M. Gouin, qui souligne que les taux d'intérêt ne peuvent que remonter dans les années à venir.

« Il faut être efficace pour grossir et



Daniel-Mercier Gouin a fait ressortir que 85 % de l'agriculture québécoise reçoit un revenu unitaire supérieur à celui des producteurs américains.

non grossir pour être efficace », conclut-il.

Patrice Carle, du groupe CEGA, a proposé quelques trucs pour convaincre les producteurs de passer plus de temps à faire de la gestion. Il ne s'agit pas ici de comptabilité, mais d'analyse des données afin de prendre des décisions éclairées. Réunir un petit conseil d'administration est aussi une avenue utile, comme dans les autres entreprises, afin de partager l'information pertinente entre les propriétaires, le conseiller en gestion, le conseiller en financement ou en alimentation. Il faut éviter la situation où c'est le financier qui contrôle l'entreprise endettée et impose parfois un coûteux redressement.